

COMMUNE DE SAVIESE



# PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Homologué par le Conseil d'Etat  
en séance du **2** III 1997

Droit de sceau: Fr. 120.-  
L'atteste:  
Le chancelier d'Etat:



PROJET POUR HOMOLOGATION

Projet N° 1704008	Echelle 1:5'000			Pièce N° 2		
BUREAU TECHNIQUE RIBORDY - LUYET SA, SION	FORMAT	SURFACE	DATE	PROJ.	DESS.	CONTR.
	30 cm 80 cm	0,24 m2	6.91	A.T.	J.F.	A.T.
			3.96	A.T.	C.S.	A.T.
			9.96	E.W.	C.S.	A.T.

Décision du Conseil communal  
Savièse, le 25 février 1996

Le Président

Le secrétaire communal

Approbation par l'assemblée primaire  
Savièse, le 26 septembre 1996

Homologation par le Conseil d'Etat  
Sion, le

Le Chancelier

## LEGENDE

### PERIMETRE DES ZONES A BATIR

Zone touristique (DS II)

Zone des Mayens de la Zour (DS II)

### ZONES FIGURANT A TITRE INDICATIF

Aire forestière

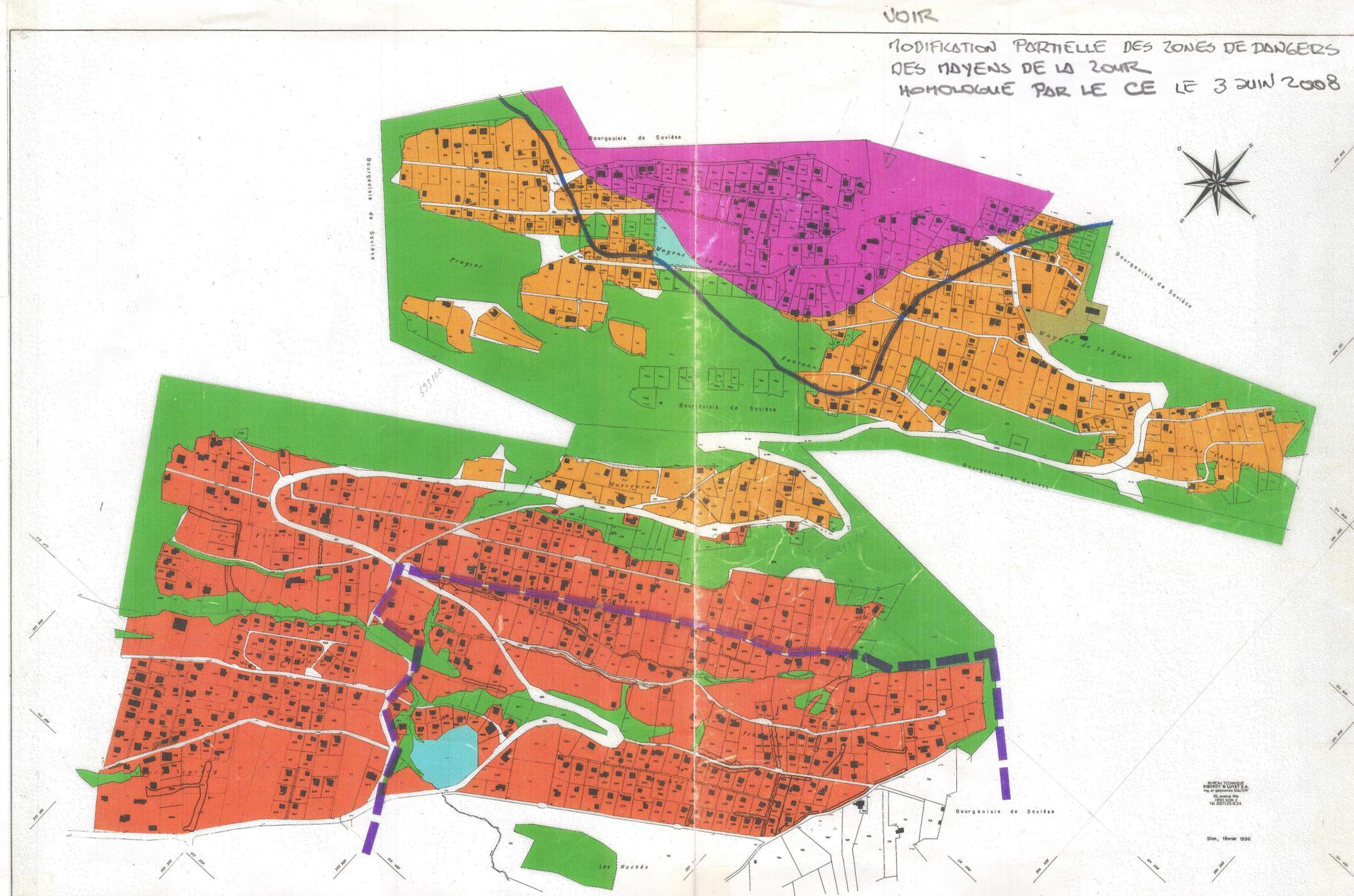
Zone de danger d'avalanches

### ZONE SPECIALE

Zone de constructions et d'installations publiques A (DS II)

Zone de protection de la nature

Périmètre de protection des sources SII



BUREAU TECHNIQUE  
RIBORDY & LUYET S.A.  
30, avenue des  
Léopards  
1000 Sion  
Tel. 027/252624

Sion, février 1996